



CERCLE FREDERIC BASTIAT

Fichier audio

07les adversaires Rousseau.mp3

Transcription

Chers étudiants, bonjour. Frédéric Bastien, qui s'est exprimé dans les années 1840, est l'héritier d'une génération de philosophes des Lumières qui se sont battus contre la censure et pour la liberté de débattre. Pensons ici à Montesquieu, à Diderot, à Voltaire, Condorcet. Mais aussi à Rousseau. Pour eux, l'idée était simple plus on laisse les idées s'exprimer, plus la vérité progresse et plus les erreurs se réfutent facilement.

La science progresse d'ailleurs toujours de cette manière. En revanche, peu ont compris que ce qui était vrai pour les idées l'était également pour les biens et les services. La liberté d'échanger avec autrui a en effet 2 vertus, celle d'être efficace et celle de conduire à une plus juste répartition. Or cela, non seulement Rousseau ne l'a pas compris, mais il a combattu cette idée au nom d'une fausse idée de la loi et du droit.

L'une des sources majeures du socialisme, note Bastiat, c'est l'opinion de Rousseau selon laquelle l'ordre social tout entier doit découler de la loi. Bastiat considère en effet Rousseau comme le véritable précurseur du socialisme et du collectivisme. On trouve chez l'auteur du Contrat social une phrase qui résume assez bien sa philosophie, je cite : Nous ne commençons à devenir homme qu'après avoir été citoyen. Au départ, l'homme n'est qu'un bourgeois.

Or, le bourgeois est un calculateur, il veut son plaisir immédiat, il est asservi à ses sens, à ses désirs, à son intérêt particulier. Bref, il n'est pas rationnel, donc il n'est pas libre. Il a besoin d'être éduqué, de comprendre que son véritable intérêt est l'intérêt général. C'est pourquoi, écrit Rousseau dans le Contrat social, je le cite. Quiconque refusera d'obéir à la volonté générale y sera contraint par tout le corps, ce qui ne signifie autre chose, sinon qu'on le forcera d'être libre.

Selon cette doctrine, l'homme a 2 volontés en lui, une volonté qui tend à l'intérêt personnel, celle du bourgeois, et une volonté qui tend à l'intérêt général, celle du citoyen, conduire les hommes, y compris par la force, à vouloir une fin rationnelle, l'intérêt général. C'est conduire les hommes à devenir libres. Ce qu'ils veulent vraiment, c'est une fin rationnelle, même s'ils ne le savent pas.

Il est donc parfaitement légitime, selon Rousseau, de contraindre les hommes au nom d'une fin qu'eux, même s'ils avaient été plus éclairés, auraient poursuivie, mais qu'ils ne poursuivent pas parce qu'ils sont aveugles, ignorants ou corrompus. La société, selon Rousseau, est donc fondée à les forcer à faire ce qu'ils devraient désirer spontanément s'ils étaient éclairés. et. Ce faisant, dit Rousseau, on ne leur fait pas violence puisqu'on les conduit à être libre, c'est à dire à faire les bons choix, les choix conformes à leur humanité véritable.



CERCLE FREDERIC BASTIAT

Convaincu que la bonne société est une création de la loi, Rousseau accorde donc un pouvoir sans limite au législateur. C'est à lui de transformer les personnes en hommes accomplis, bref en citoyens. Mais c'est également à la loi de faire exister la propriété. Selon Rousseau, la propriété ne peut être légitime que si elle est réglementée par le législateur.

En effet, le mal réside dans l'inégalité et la servitude qui proviennent toutes 2 de la propriété. Celle-ci est une invention des forts qui a conduit à la mauvaise société, à la société bourgeoise et donc au rapport de domination. Dans son discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes, il écrit ce passage célèbre, je cite.

Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire "ceci est à moi" et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes de guerre, de meurtre, que de misère et d'horreur n'eût point épargné au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables: "Gardez vous d'écouter cet imposteur, vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne." Fin de citation.

La propriété naturelle est donc la source du mal, et Marx, grand lecteur de Rousseau, s'en souviendra. Comment combattre ce mal ? Et bien, par le contrat social, répond Rousseau. En effet, la bonne société est celle qui résulte d'un contrat qui stipule l'aliénation de l'individu avec tous ses droits à la communauté. Dès lors, c'est à la communauté de concéder à l'individu des droits par l'intermédiaire de la loi. À l'opposé de Rousseau, Frédéric Bastiat dit que.

Je cite l'homme naît propriétaire. Pour lui, la propriété est une conséquence nécessaire de la nature de l'homme, de sa constitution. Il écrit encore que l'homme naît propriétaire parce qu'il naît avec des besoins dont la satisfaction est indispensable à la vie, avec des organes et des facultés dont l'exercice est indispensable à la satisfaction de ses besoins.

Fin de citation. Or, les facultés de l'homme ne sont que le prolongement de sa personne et la propriété le prolongement des facultés. Autrement dit, c'est l'usage de nos facultés dans le travail qui, selon Bastiat, légitime la propriété. Pour lui, la société, les personnes et les propriétés existent antérieurement aux lois. Et il a cette phrase fameuse ce n'est pas parce qu'il y a des lois qu'il y a des propriétés, mais parce qu'il y a des propriétés qu'il y a des lois. C'est pourquoi la loi doit être négative, elle doit empêcher qu'on empiète sur les personnes et leurs biens. La propriété est la raison d'être de la loi. Et non l'inverse.